

En cas d'alerte chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, téléphoner en tout temps au 1 800 561-8273 ou à Chemtrec au 1 800 424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273
Urgences médicales — Prosar : 1-800-301-7976
Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (**frais virés**)

Nom chimique : Complexe d'acide éthylénédiaminétraacétique de manganèse dipotassique

Usages du produit : Solution de micronutriments chélatée EDTA

N° ENR. : 2009034B – Loi sur les engrais

N° FS : 2009034B-09-UAP

Révisions à la FS : Nouvelle

Date de publication : Août 2009

Remplace : Nouvelle

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Peut causer une irritation des yeux. Le contact cutané ne devrait pas causer d'irritation ; le contact répété avec le produit peut causer de l'irritation. L'exposition à une concentration excessive de vapeurs, embruns de pulvérisation ou d'aérosol peut causer un inconfort aux voies respiratoires. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser une ventilation adéquate. Le port de lunettes de protection et de gants est suggéré lors de la manipulation du produit non dilué. Bien se laver après manipulation du produit. Le contenu peut être sous pression. Ouvrir avec précaution.

Ce produit est une solution claire de couleur ambre inodore. Les principales voies de pénétration sont le contact oculaire ou le contact cutané.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques	Pourcentage selon le poids	N° de CAS	VLE (unités)
Manganèse (Mn)	6,20	Mélange	non inscrit
Autres ingrédients, incluant EDTA manganèse et disodium EDTA tripotassique	93,80	68015-77-0 2001-94-7	non inscrit non inscrit
Eau		7732-18-5	non inscrit

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Bien laver les cheveux et la peau au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes pour aider à retirer le produit. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Boire un ou deux verres d'eau et faire vomir. Ne jamais faire vomir ni ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Garder la tête plus basse que la poitrine pour éviter une aspiration dans les poumons. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si sa respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si sa ne respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : Ne produira pas d'étincelles.

Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Considéré non combustible, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Eau pulvérisée ou brouillard, mousse ou CO₂.

Produits de combustion dangereux : Peut inclure, mais n'est pas limité à des oxydes de carbone et des oxydes d'azote.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Aucun connu.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements :

Aérer la zone touchée. Contenir le déversement, absorber le liquide avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Balayer et placer le produit déversé dans des contenants pour application terrestre possible selon les directives de l'étiquette ou pour une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux et provinciaux pour élimination appropriée.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Ouvrir le contenant avec précaution. Éviter le contact prolongé ou répété avec les yeux lors de la manipulation de ce produit. Le port d'une protection oculaire et des gants est suggéré lors de la manipulation du produit non dilué. Utiliser avec une ventilation adéquate. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si les pesticides les pénètrent. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

Entreposage : Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. Conserver dans un endroit frais et sec à moins de 77 °F/ 25 °C et à moins de 14 °F/ -10 °C. Éviter le gel. Si le produit est gelé, le laisser se réchauffer et le mélanger vigoureusement avant l'emploi. Ranger le produit dans des réservoirs en PCV, en PE, en acier inoxydable ou enduits de bitume. Ne pas utiliser des contenants destinés à la nourriture ou aux boissons pour mélanger ou entreposer le produit. Les contenants ne devraient être ouverts immédiatement avant l'emploi du produit. Il est recommandé de tester à nouveau le produit s'il est entreposé plus de deux ans. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie : Travailler dans un endroit bien ventilé.

Protection respiratoire : Porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les vapeurs organiques avec des cartouches pour filtrer les vapeurs et le brouillard.

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chapeau, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA
non inscrit

TLV-TWA selon ACGIH
non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Liquide clair de couleur ambre inodore.

Poids spécifique (eau = 1) : 1,3 g/ml

Masse volumétrique apparente : 1,3 kg/L

Solubilité : Miscible
pH: 6 – 7 (solution à 1 %)

Tension de vapeur (mm) : 760 mm Hg @ 100 °C (Même que l'eau)

Point d'ébullition : 106,6 °C (224 °F)

Pourcentage de volatilité : Non établi

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Chaleur excessive. Garder les contenants fermés hermétiquement. Éviter l'entreposage prolongé à des températures élevées.

Substances incompatibles : Le contact avec l'aluminium émettra de l'hydrogène. Éviter le contact avec l'aluminium, le zinc, le cuivre, les alliages de cuivre et le nickel.

Produits de décomposition dangereux : Peuvent inclure, mais n'y sont pas limités des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et de l'hydroxyde de sodium.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat mâle) : > 2 000 mg/kg (produit similaire)

Irritation des yeux (lapin) : Non établie

Inhalation CL₅₀ (rat femelle) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Organes ciblés : La surexposition au produit peut affecter la peau, les yeux et le système respiratoire.

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Non établie

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement dans l'eau ou dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Le contenant est recyclable et on doit en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec votre détaillant/distributeur local pour obtenir l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : le rincer trois fois ou le rincer à pression contenant en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description DOT/TDM : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI , LIQUIDE; (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS
1 Santé	0 Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité
	3 Élevée	H ÉPI
	4 Grave	

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Composés du manganèse (aucune quantité à déclarer assignée à la catégorie)

SARA, Titre III, section 313 Composés du manganèse

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS : Nouvelle

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Services de réglementation et de l'environnement

©Nortrace est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.